

<https://www.snetap-fsu.fr/Prestations-sociales-pour-les-ACB-appel-a-adhesion-des-EPL-et-Etablissements-du.html>



# **Prestations sociales pour les ACB : appel à adhésion des EPL et Etablissements du SUP pour l'année 2025**

- Les Dossiers - Action sociale -  
Date de mise en ligne : vendredi 10 mai 2024

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

La campagne d'adhésion aux PSI pour les ACB de droit public des établissements d'enseignement agricole (technique et supérieur) ainsi que certains établissements publics ou opérateurs sous tutelle, a été lancée suite à la publication de la note de recensement de la DGAFP du 22 mars 2024 : « (Cf. Annexe 1 portant la référence DGAFP/2024).

**Pour adhérer en 2025, le bulletin d'adhésion, avec les prestations souhaitées, doit être renvoyé au [BASS](#) pour mardi 14 mai 2024 midi au plus tard.**

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Nds Adhésion EPL prestations sociales**